Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SAINT MARCELLIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26380050000013

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE ST MARCELLIN

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: CCAS (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales (6)

Sommaire

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) 21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 24 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 31 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 33 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 35 A4 - Etat des provisions Sans Objet Sans Objet A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 38 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 39 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet D2 - Arrêté et signatures 41

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID:::038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

Affiché le

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements con (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unic autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

Code INSEE 38416

SAINT MARCELLIN CCAS

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7970
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTÉ	

Potentiel fisca	et financier (1)	Valoure par hab	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 302 003,00	902 750,52
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 399 252,48
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 302 003,00	1 302 003,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	130 385,00	53 159,43
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	77 225,57
النت	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	130 385,00	130 385,00
-		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 432 388,00	1 432 388,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	165 860,00	0,00	168 262,00	168 262,00	168 262,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	373 670,00	0,00	443 700,00	443 700,00	443 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	88 801,00	0,00	88 464,00	88 464,00	88 464,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	628 331,00	0,00	700 426,00	700 426,00	700 426,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	470 425,00	0,00	495 962,00	495 962,00	495 962,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	89 000,00		56 615,00	56 615,00	56 615,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 187 756,00	0,00	1 253 003,00	1 253 003,00	1 253 003,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	26 728,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	41 000,00		49 000,00	49 000,00	49 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	67 728,00		49 000,00	49 000,00	49 000,00
	TOTAL	1 255 484,00	0,00	1 302 003,00	1 302 003,00	1 302 003,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 302 003,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 500,00	0,00	30 600,00	30 600,00	30 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	859 750,00	0,00	847 500,00	847 500,00	847 500,00
75	Autres produits de gestion courante	899,82	0,00	150,52	150,52	150,52
	Total des recettes de gestion courante	882 649,82	0,00	893 750,52	893 750,52	893 750,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	882 649,82	0,00	893 750,52	893 750,52	893 750,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
	TOTAL	882 649,82	0,00	902 750,52	902 750,52	902 750,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 399 252,48 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 302 003,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042* – *RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040* – *DI 040*.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Affiché le ID : 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	4 885,00	4 885,00	4 885,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	116 500,00	116 500,00	116 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	90 000,00	0,00	121 385,00	121 385,00	121 385,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 827,68		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 827,68	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	95 827,68	0,00	121 385,00	121 385,00	121 385,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
	TOTAL	95 827,68	0,00	130 385,00	130 385,00	130 385,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 130 385,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			,
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 499,68	0,00	4 159,43	4 159,43	4 159,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	32 654,95	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	52 154,63	0,00	4 159,43	4 159,43	4 159,43
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	60 754,63	0,00	4 159,43	4 159,43	4 159,43
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	26 728,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 000,00		49 000,00	49 000,00	49 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

						protoctare to 10/0		7
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propos	Affiché	e VOTE (3)	54,0	
		budget	réaliser N-1	nouv	elles ID: 038	-263800500-20220	405-BP_CCAS_2022-	BF
		précédent (1)	(2)					0
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	67 728,00		4	9 000,00	49 000,00	49 000,00	
	TOTAL	128 482,63	0,00	5:	3 159,43	53 159,43	53 159,43	ĺ

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	77 225,57
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 385,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	40 000,00
---------------------------------------------------------------------------------	-----------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	168 262,00		168 262,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	443 700,00		443 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	88 464,00		88 464,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 495 962,00 0,00	0,00 0,00 49 000,00 0,00	0,00 495 962,00 49 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	56 615,00		56 615,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dér	oenses de fonctionnement – Total	1 253 003,00	49 000,00	1 302 003,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 003,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 000,00	9 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	4 885,00	0,00	4 885,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	116 500,00	0,00	116 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	121 385,00	9 000,00	130 385,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 385,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLOW

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

Affiché le ID : 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 500,00		15 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	30 600,00		30 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	847 500,00		847 500,00
75	Autres produits de gestion courante	150,52	0,00	150,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 000,00	9 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	893 750,52	9 000,00	902 750,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 399 252,48

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 302 003,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 159,43	0,00	4 159,43
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	,	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	,	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00		0,00
			49 000,00	49 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	4 159,43	49 000,00	53 159,43

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 77 225,57

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 130 385,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	165 860,00	168 262,00	168 262,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 200,00	1 200,00
60612	Energie - Electricité	18 000,00	28 500,00	28 500,00
60622	Carburants	0,00	400,00	400,00
60623	Alimentation	4 000,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	8 630,00	8 630,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	54 007,00	54 007,00
6135	Locations mobilières	60,00	60,00	60,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	150,00	150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	19 010,00	19 010,00
6182	Documentation générale et technique	2 150,00	850,00	850,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	150,00	0,00	0,00
	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226			*	·
6232	Fêtes et cérémonies	26 000,00	14 600,00	14 600,00
6236	Catalogues et imprimés	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	1 300,00	1 200,00	1 200,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 625,00	1 625,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 400,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	1 600,00	1 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	430,00	430,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	373 670,00	443 700,00	443 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 120,00	1 250,00	1 250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 020,00	4 500,00	4 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	131 300,00	132 900,00	132 900,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 950,00	8 900,00	8 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	26 700,00	45 000,00	45 000,00
64131	Rémunérations non tit.	76 220,00	92 500,00	92 500,00
64138	Autres indemnités non tit.	15 510,00	33 100,00	33 100,00
	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		· ·	·
6451		48 000,00	56 000,00	56 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 800,00	47 200,00	47 200,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 600,00	4 650,00	4 650,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 000,00	10 500,00	10 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	700,00	700,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 750,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	88 801,00	88 464,00	88 464,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	960,00	960,00
6561	Secours d'urgence	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6562	Aides	21 800,00	17 500,00	17 500,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	30 000,00	35 000,00	35 000,00
		1,00		·
658	Charges diverses de gestion courante	+	4,00	4,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	628 331,00	700 426,00	700 426,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	470 425,00	495 962,00	495 962,00
6715	Subv. Fonct. aux budgets annexes	469 425,00	495 462,00	495 462,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	89 000,00	56 615,00	56 615,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 187 756,00	1 253 003,00	1 253 003,00
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	26 728,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	41 000,00	49 000,00	49 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	41 000,00	49 000,00	49 000,00
5511	amora mimos mosiporonos et corpo	71000,00		73 000,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

			Reçu en préfecture le	13/04/2022
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché le itions ID: 038-263800500-2	0220405-BP_CCAS_2022-BF
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	67 728,00	49 000,00	49 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	67 728,00	49 000,00	49 000,00
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 255 484,00	1 302 003,00	1 302 003,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 003,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETT

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 500,00	15 500,00	15 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	500,00	500,00	500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 500,00	30 600,00	30 600,00
7031	Concessions et redevances funéraires	1 500,00	1 500,00	1 500,00
706	Prestations de services	0,00	4 100,00	4 100,00
70841	Mise à dispo personnel budges annexes	15 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	859 750,00	847 500,00	847 500,00
74718	Autres participations Etat	23 750,00	38 000,00	38 000,00
7472	Participat° Régions	20 000,00	0,00	0,00
7473	Participat ^o Départements	0,00	5 700,00	5 700,00
7474	Participat ^o Communes	726 000,00	700 000,00	700 000,00
7478	Participat ^o Autres organismes	90 000,00	103 800,00	103 800,00
75	Autres produits de gestion courante	899,82	150,52	150,52
752	Revenus des immeubles	0,00	150,00	150,00
758	Produits divers de gestion courante	899,82	0,52	0,52
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	882 649,82	893 750,52	893 750,52
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	882 649,82	893 750,52	893 750,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	9 000,00	9 000,00
777	Quote-part subv inv. transf cpte résult	0,00	9 000,00	9 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	9 000,00	9 000,00
-	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	882 649,82	902 750,52	902 750,52

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	399 252,48
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 003,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	4 885,00	4 885,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	4 885,00	4 885,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 000,00	116 500,00	116 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	29 500,00	29 500,00
2135	Installations générales, agencements	30 000,00 25 000,00	50 000,00	50 000,00
2182	· '		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	17 000,00	17 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	90 000,00	121 385,00	121 385,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 827,68	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 827,68	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	95 827,68	121 385,00	121 385,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	9 000,00	9 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	9 000,00	9 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	9 000,00	9 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	9 000,00	9 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	95 827,68	130 385,00	130 385,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 385,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 600,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	8 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 600,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 154,63	4 159,43	4 159,43
10222	FCTVA	5 499,68	4 159,43	4 159,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	32 654,95	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	6 000,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	6 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	8 000,000	0,00	0,00
	Total des recettes financières	52 154,63	4 159,43	4 159,43
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	60 754,63	4 159,43	4 159,43
021	Virement de la sect° de fonctionnement	26 728,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	41 000,00	49 000,00	49 000,00
28135	Installations générales, agencements	13 200,00	13 200,00	13 200,00
28182	Matériel de transport	9 200,00	18 300,00	18 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 100,00	8 100,00	8 100,00
28184	Mobilier	6 450,00	7 000,00	7 000,00
28188	Autres immo. corporelles	3 050,00	2 400,00	2 400,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	67 728,00	49 000,00	49 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	67 728,00	49 000,00	49 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	128 482,63	53 159,43	53 159,43

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	77 225,57
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 385,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

Affiché le

0220405-BP CCAS 2022-BF

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	01	0	5	6	
Libellé	Opérations non	Services généraux	Interventions	Famille	TOTAL
	ventilables		sociales		
	INVESTIS	SSEMENT			
	DEPE	NSES			
Dépenses réelles	0	0	121 385	0	121 385
- Equipements municipaux (2)		0	121 385	0	121 385
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				9 000
Total dépenses de l'exercice	0	0	130 385	0	130 385
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	130 385	0	130 385
	RECE	ETTES		•	
Total recettes de l'exercice	0	0	53 159	0	53 159
RAR N-1 et reports	0	0	77 226	0	77 226
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	130 385	0	130 385

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	49 000	1 204	1 251 799	0	1 302 003		
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0		
Total cumulé dépenses de fonctionnement	49 000	1 204	1 251 799	0	1 302 003		
	RECE	ETTES					
Total recettes de l'exercice	110 000	700 001	92 750	0	902 751		
RAR N-1 et reports	0	0	399 252	0	399 252		
Total cumulé recettes de fonctionnement	110 000	700 001	492 002	0	1 302 003		

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL		
	INVESTISSEMENT							
		DEPE	NSES					
Total dépens	ses investissement	0	0	130 385	0	130 385		
Dépenses ré	elles	0	0	121 385	0	121 385		
010	Stocks	0	0	0	0	0		
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0		
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0		
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0		
20	Immobilisations incorporelles	0	0	4 885	0	4 885		
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0		
21	Immobilisations corporelles	0	0	116 500	0	116 500		
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0		
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0		
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0		
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0		
Opérations d	Opérations d'équipement 0 0 0 0							
Opérations p	our compte de tiers	0	0	0	0	0		
Dépenses d'o	ordre	0	0	9 000	0	9 000		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	9 000	0	9 000		

	RECETTES						
Total recettes d'investissement 0 0 53 159 0 53 1							
Recettes	réelles	0	0	4 159	0	4 159	
010	Stocks	0	0	0	0	0	
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	0	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	4 159	0	4 159	
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	
Opération	ns pour compte de tiers	0	0	0	0	0	
Recettes	d'ordre	0	0	49 000	0	49 000	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	49 000	0	49 000	
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	

Opérations patrimoniales

041

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépe	Total dépenses de fonctionnement 49 000 1 204 1 251 799 0 1 302 00						
Dépenses réelles		0	1 204	1 251 799	0	1 253 003	
011	Charges à caractère général	0	1 200	167 062	0	168 262	

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

					rtoga o	i prefecture le 13/04/	
		01	0	5	Affiché	le 6	5L0~
Art. (1)	Libellé	Opérations non	Services généraux	Interver	ti ID IS 038	3-263800500-202204	05-BP_CCAS_2022-B
		ventilables		socia	les		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0		443 700	0	443 700
014	Atténuations de produits	0	0		0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0		56 615	0	56 615
65	Autres charges de gestion courante	0	4		88 460	0	88 464
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0		0	0	0
66	Charges financières	0	0		0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0		495 962	0	495 962
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0		0	0	0
Dépenses a	l'ordre	49 000	0		0	0	49 000
023	Virement à la section d'investissement	0	0		0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	49 000	0		0	0	49 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0		0	0	0

	RECETTES										
Total rec	Total recettes de fonctionnement 110 000 700 001 92 750 0 902										
Recettes	réelles	101 000	700 001	92 750	0	893 751					
013	Atténuations de charges	0	0	15 500	0	15 500					
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	30 600	0	30 600					
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0					
74	Dotations et participations	101 000	700 000	46 500	0	847 500					
75	Autres produits de gestion courante	0	1	150	0	151					
76	Produits financiers	0	0	0	0	0					
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0					
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0					
Recettes	d'ordre	9 000	0	0	0	9 000					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 000	0	0	0	9 000					
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0					

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total) 1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

											Reçu e	en préf	ecture le 13/	04/2022		
					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat				Affiché le					
			Date					Taux	initial	ļ	ID : 03	38-2638	300500-2022	20405-BP_CC	AS_2022	-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rem	ité des nbour- ments (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
																4
1682 Bons à moyen terme					0,00											
négociables (total)																
														$\overline{}$		4
1687 Autres dettes (total)					0,00											
_																4

0,00

SAINT MARCELLIN - CCAS - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Total général

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ffiché le



IV – ANNEXES

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				UN PAR NATUR			s et dettes au 01/01		- / (/			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF



Affiché le

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP CCAS 2022-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In: Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLOW

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture	B.(f)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)						
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont				
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital			
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(ex : émissions publiques ou privées)								

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

A2.7

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE

A2.7 – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	17/04/2012
CGCT): 1000 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif, variable)		(on anniced)	
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques	8	17/04/2012
	et téléphonique		
L	Bâtiments légers, abris	15	17/04/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	17/04/2012
L	Plantations (création)	10	17/04/2012
L	Installations de voirie	30	17/04/2012
L	Equipements sportifs	5	17/04/2012
L	Equipements de cuisines	10	17/04/2012
L	Equipement de garage et ateliers	5	17/04/2012
L	Appareils de levage	15	17/04/2012
L	Installations et appareils de chauffage	20	17/04/2012
L	Coffre fort fixe	30	17/04/2012
L	Autres matériels classique	10	17/04/2012
L	Matériel informatique, technologique et matériels mobiles	4	17/04/2012
L	Mobilier	10	17/04/2012
L	Camion, véhicules industriels	10	17/04/2012
L	Logiciels, brevets, licences	2	17/04/2012
L	Voitures	5	17/04/2012

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		9 000,00	9 000,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	9 000,00	9 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 000,00	9 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 000,00	0,00	0,00	9 000,000

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		53 159,43	III 53 159,43
Ressources propres externes de l'année (a)		4 159,43	4 159,43
10222	FCTVA	4 159,43	4 159,43
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	49 000,00	49 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements	13 200,00	13 200,00
28182	Matériel de transport	18 300,00	18 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 100,00	8 100,00
28184	Mobilier	7 000,00	7 000,00
28188	Autres immo. corporelles	2 400,00	2 400,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	53 159,43	0,00	77 225,57	0,00	130 385,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	9 000,00
Ressources propres disponibles	IV	130 385,00
Solde	V = IV - II (6)	121 385,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le ID : 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	om de l'organisme Nature juridique de l'organisme			
	INVESTISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT						
6574		Enveloppe globale qui sera attribuée	Divers Tiers	Association	35 000,00		
		par vote spécifique					

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	3,90	7,90	2,60	1,00	3,60
Adjoint administratif territorial Adjoint administratif territorial principal 1ère classe Adjoint administratif territorial principal 2ème classe Attaché Rédacteur	C C C A B	0,00 1,00 0,00 2,00 1,00	1,30 0,00 0,80 1,80 0,00	1,30 1,00 0,80 3,80 1,00	0,80 0,00 0,80 0,00 1.00	0,00 0,00 0,00 1,00 0,00	0,80 0,00 0,80 1,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	2,50	3,50	2,70	0,00	2,70
Assistant Socio Educatif 1ère classe Assistant Socio Educatif Classe Exceptionnelle FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	A A	1,00 0,00 0,00	1,70 0,80 0,00	2,70 0,80 0,00	1,90 0,80 0,00	0,00 0,00 0,00	1,90 0,80 0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ($b+c+d+e+f+g+h+i+j+k$)		5,00	6,40	11,40	5,30	1,00	6,30

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLOW

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

ID: 038-263800500-20220405-BP CCAS 2022-BF

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

0. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Attaché	Α	ADM	444	0,00	3-2	CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
Adjoint administratif	С	ADM	371	0,00	3-a°	CDD		
Adulte relais	С	ANIM	SMIC	0,00	A Droit Privé	CDD		
Assistant socio-éducatif	Α	S	444	0,00	3-a°	CDD		
Attaché	Α	ADM	444	0,00	3-a°	CDD		
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022 Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID: 038-263800500-20220405-BP_CCAS_2022-BF

<u>IV – ANNEXES</u> **ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 30/03/2022

Présenté par Le Président (1), A Saint-Marcellin, le 05/04/2022 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Saint-Marcellin, le 05/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALESTAS JEAN-YVES	
DE SMEDT IMEN	
FILLION YANN	
GABRIELE MARIE-THERESE	
GAUTIER OLIVIER	
GERMAIN MATHIEU	
GIARDINO BRUNO	
MAURY JEANNE	
MOCELLIN RAPHAEL	
NOBLOT ELISABETH	
NOBLOT GABRIELLE	
ODDOUX PATRICIA	
PEVET GINETTE	
PUCEL MARTINE	
THAON NOELLE	
VINCENT MONIQUE	
WATRIN AGNES	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Marcellin, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.